

**IFFP**

INSTITUT FÉDÉRAL DES
HAUTES ÉTUDES EN
FORMATION PROFESSIONNELLE

*L'excellence suisse
en formation professionnelle*

DESCRIPTION DES MODULES

Filière d'études sanctionnée par un diplôme Enseignant-e-s de la maturité professionnelle (DMP)

du 22 janvier 2018

*La directrice de l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle IFFP,
vu l'art. 13, al. 3, du règlement des études à l'IFFP du 22 juin 2010,
édicte les modules ci-après:*

Modules

Module 1	<i>Projeter, concevoir et animer une séquence de formation</i>	5 crédits ECTS
Module 2	<i>Contextualiser et identifier son action dans l'enseignement professionnel</i>	5 crédits ECTS
Module 3	<i>Planifier et conduire des situations d'apprentissage</i>	5 crédits ECTS
Module 4	<i>Elaborer des situations d'apprentissage</i>	5 crédits ECTS
Module 5	<i>Identifier, développer et évaluer des compétences</i>	5 crédits ECTS
Module 6	<i>Utiliser professionnellement les processus interactifs dans différents contextes</i>	5 crédits ECTS
Module 7	<i>Collaborer avec les autres responsables de la formation professionnelle</i>	5 crédits ECTS
Module 8	<i>Evolution de la formation professionnelle et enseignement de branches de la maturité professionnelle</i>	5 crédits ECTS
Module 9	<i>Prendre en compte les modèles et concepts des didactiques spécialisées</i>	5 crédits ECTS
Module 10	<i>Planifier et mettre en œuvre les spécificités de la didactique de domaine</i>	5 crédits ECTS
Modules 11/12	<i>Validation de la pratique d'enseignement et travail de diplôme</i>	10 crédits ECTS

La présente description des modules entre en vigueur au 1^{er} août 2016, avec effet rétroactif.

22 janvier 2018

Prof. Dr Cornelia Oertle
Directrice



Module 1

Nom du module	Projeter, concevoir et animer une séquence de formation
Niveau du module	B Basic level course Module d'introduction aux connaissances élémentaires dans un domaine
Type du module	C Core course Module du domaine clé d'un programme d'études
Cours ou Champs thématiques	Concepts de référence – apprentissage – interaction – planification – conception – animation – évaluation – réflexion – didactique
Nombre de crédits ECTS	5 crédits ECTS
Heures de formation - Enseignement présentiel - Etude individuelle - Procédure de qualification	150 heures 45 heures [60 leçons de 45 min.] 75 heures 30 heures
Objectifs des études et compétences	Définir - Définir les différents types de relations dans le cadre de la formation. - Mettre en œuvre des méthodes d'apprentissage et des moyens pédagogiques adaptés à l'individu en formation, au groupe et à la pratique professionnelle. Planifier - Concevoir la relation aux personnes en formation et aux groupes comme processus interactif ; - Planifier des séquences de formation selon les concepts de référence (ordonnances sur la formation et plans d'études) ; - Planifier des séquences de formation en tenant compte des innovations de la pratique professionnelle. Conduire - Réaliser des séquences de formation selon les concepts de référence en tenant compte des innovations de la pratique professionnelle ; - Introduire des méthodes d'apprentissage et des moyens pédagogiques adaptés à l'individu en formation, au groupe et à la pratique professionnelle.



	Evaluer - Evaluer les apprentissages des personnes en formation ; - Restituer les résultats des apprentissages des personnes en formation ; - Evaluer les résultats de sa propre pratique professionnelle d'enseignant-e ou de formateur-trice ; - Développer et optimiser sa propre pratique professionnelle d'enseignant-e ou de formateur-trice. Normes selon Plan d'études cadre (PEC) du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI du 1^{er} février 2011 1.1 2.1 2.2 3.1 3.2 5.1 7.1
Procédure de qualification	Travail écrit
Connaissances préliminaires exigées ou modules	-
Modules subséquents	Module 2
Remarques	Ce module est également proposé dans les filières pour enseignant-e-s des branches professionnelles exerçant dans les écoles professionnelles et dans la filière de diplôme pour les enseignants de culture générale exerçant dans les écoles professionnelles.

Module 2

Nom du module	Contextualiser et identifier son action dans l'enseignement professionnel
Niveau du module	B Basic level course Module d'introduction aux connaissances élémentaires dans un domaine
Type du module	C Core course Module du domaine clé d'un programme d'études
Cours ou Champs thématiques	Formes de base de l'enseignement et de l'apprentissage – coopération de formation professionnelle et conception de formation des lieux d'apprentissage – interaction sociale dans le contexte institutionnel – dynamique des conflits et résolutions des conflits
Nombre de crédits ECTS	5 crédits ECTS
Heures de formation - Enseignement présentiel - Etude individuelle - Procédure de qualification	150 heures 45 heures [60 leçons de 45 min.] 75 heures 30 heures
Objectifs des études et compétences	Identifier - Identifier les facteurs d'influence liés aux différents lieux de formation. Planifier - Planifier des unités de formation en tenant compte des prescriptions (ordonnances de formation et plans d'étude) et au moyen des ressources existantes ; - Planifier les processus d'apprentissage en tenant compte des prescriptions et au moyen des ressources existantes ; - Concevoir comme processus interactif les rapports avec les responsables de la formation professionnelle au sein de l'école ; - Concevoir comme processus interactif les rapports avec les responsables de la formation professionnelle en entreprise. Conduire - Intégrer les influences sociales, culturelles et institutionnelles dans sa propre activité d'enseignement professionnel ;



	- Intégrer les facteurs d'influence liés aux différents lieux de formation aux situations d'enseignement ; - Initier et conduire des processus d'apprentissage en tenant compte des prescriptions et au moyen des ressources existantes. Evaluer - Evaluer les résultats d'apprentissage en fonction de la situation des personnes en formation ; - Intervenir de manière adéquate après évaluation des résultats d'apprentissage des personnes en formation. Mener une réflexion - Mener une réflexion sur sa propre activité d'enseignement ; - Prendre des mesures adaptées en tenant compte de la réflexion sur sa propre activité d'enseignement ; - Rendre sa propre activité accessible à ses collègues sur son lieu de travail ; - Solliciter de manière ciblée des conseils concernant sa propre activité sur son lieu de travail ; - Tirer des conclusions pour la suite de son activité suite aux conseils reçus concernant sa propre activité sur son lieu de travail. Normes selon Plan d'études cadre (PEC) du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI du 1^{er} février 2011 1.1 2.1 2.2 3.1 3.2 4.1 5.1 7.1
Procédure de qualification	Travail écrit
Connaissances préliminaires exigées ou modules	Module 1
Modules subséquents	Module 3-12
Remarques	Ce module est également proposé dans les filières pour enseignant-e-s des branches professionnelles exerçant dans les écoles professionnelles.

Module 3

Nom du module	Planifier et conduire des situations d'apprentissage
Niveau du module	B Basic level course Module d'introduction aux connaissances élémentaires dans un domaine
Type du module	C Core course Module du domaine clé d'un programme d'études
Cours ou Champs thématiques	Plans de formation – conception et planification de l'enseignement – planification de l'enseignement – rythme d'apprentissage (hétérogénéité) – analyse des conditions (apprenant-e) – méthodes et moyens d'enseignement – TICE – efficacité de l'enseignement
Nombre de crédits ECTS	5 crédits ECTS
Heures de formation - Enseignement présentiel - Etude individuelle - Procédure de qualification	150 heures 45 heures [60 leçons de 45 min.] 75 heures 30 heures
Objectifs des études et compétences	- Structurer les leçons de manière logique en tenant compte du plan d'études cadre et des plans d'étude école ; - Planifier les unités d'enseignement en tenant compte de la situation d'enseignement et du niveau d'apprentissage des personnes en formation et des compétences visées ; - Conduire les unités d'enseignement en tenant compte de la situation d'enseignement et du niveau d'apprentissage des personnes en formation ; - Prendre en considération les spécificités et les fonctions des différentes phases d'apprentissage ; - Subdiviser l'apprentissage en différentes phases (séquençage), sur le plan horaire et sur le plan didactique ; - Elaborer différentes méthodes d'enseignement en relation avec les objectifs et les contenus en fonction de la compétence visée ; - Appliquer différentes méthodes d'enseignement en relation avec les objectifs et les contenus selon la compétence visée ; - Contrôler l'efficacité des différentes méthodes d'enseignement en relation avec les objectifs et les contenus ; - Gérer une classe de maturité professionnelle ;



	- Prendre en considération les caractéristiques individuelles des personnes en formation ; - Mener une réflexion sur sa pratique d'enseignement ; - Auto-évaluer sa pratique d'enseignement ; - Intégrer de manière pertinente les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'enseignement. Normes selon Plan d'études cadre (PEC) du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI du 1^{er} février 2011 1.2 2.2 2.3 2.4 4.2
Procédure de qualification	Présentation orale individuelle
Connaissances préliminaires exigées ou modules	Module 1 et 2
Modules subséquents	-
Remarques	-

**Module 4**

Nom du module	Elaborer des situations d'apprentissage
Niveau du module	S Specialised level course Module d'acquisition de connaissances et d'expériences dans un domaine spécialisé
Type du module	C Core course Module du domaine clé d'un programme d'études
Cours ou Champs thématiques	Processus d'apprentissage, stratégies d'apprentissage et de résolution de problèmes – réflexion sur l'enseignement – environnements d'apprentissage – unités de formation – motivation à l'apprentissage et au travail – problème de la théorie et de la pratique – orientation action
Nombre de crédits ECTS	5 crédits ECTS
Heures de formation - Enseignement présentiel - Etude individuelle - Procédure de qualification	150 heures 45 heures [60 leçons de 45 min.] 75 heures 30 heures
Objectifs des études et compétences	- Identifier les profils et les difficultés d'apprentissage des personnes en formation en fonction de la compétence visée ; - Tenir compte des profils et des difficultés d'apprentissage des personnes en formation dans la planification de l'enseignement ; - Elaborer différentes stratégies d'apprentissage avec les personnes en formation ; - Encadrer l'application de différentes stratégies d'apprentissage et de résolutions de problèmes avec les personnes en formation ; - Analyser ses propres processus d'apprentissage ; - Proposer des formes d'enseignement et d'apprentissage qui facilitent l'apprentissage en autonomie ; - Optimiser des modèles d'apprentissage autogéré ; - Appliquer différentes mesures pour maintenir et renforcer la motivation des personnes en formation ; - Favoriser le processus d'interaction théorie-pratique en tenant compte des attentes du monde de la vie et du milieu professionnel ainsi que des formations continues professionnelles et universitaires ;



	- Concevoir des situations d'apprentissage selon les principes de l'orientation vers l'action ; - Mettre en œuvre des situations d'apprentissage selon les principes de l'orientation vers l'action. Normes selon Plan d'études cadre (PEC) du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI du 1^{er} février 2011 1.2 2.2 2.3 2.4 2.5 2.6 6.1
Procédure de qualification	Examen oral
Connaissances préliminaires exigées ou modules	Module 1 et 2
Modules subséquents	-
Remarques	Dans ce module, il doit être possible de proposer des modalités différenciées de certification qui sont négociées lors du contrat pédagogique qui est passé au début du module.



Module 5

Nom du module	Identifier, développer et évaluer des compétences
Niveau du module	B Basic level course Module d'introduction aux connaissances élémentaires dans un domaine
Type du module	C Core course Module du domaine clé d'un programme d'études
Cours ou Champs thématiques	Divers instruments de mesure – évaluation orientée critères – questions d'examen valables et complètes – formes/modes d'examen – mesures d'encouragement pédagogiques – encouragement des élèves doué-e-s – cours d'appui – contrôle du travail fourni – évaluation personnelle et par autrui – accompagnement et évaluation de processus d'apprentissage et de travail
Nombre de crédits ECTS	5 crédits ECTS
Heures de formation - Enseignement présentiel - Etude individuelle - Procédure de qualification	150 heures 45 heures [60 leçons de 45 min.] 75 heures 30 heures
Objectifs des études et compétences	Analyser - Choisir de manière pertinente des instruments et des méthodes pour analyser les compétences ; - Utiliser de manière pertinente des instruments et des méthodes pour analyser les compétences ; - Analyser les résultats de l'identification des compétences de manière pertinente. Développer - Planifier/mettre en œuvre de façon coordonnée des mesures favorisant le développement des compétences visées. Soutenir - Mesurer les progrès dans les apprentissages au moyen d'auto-évaluations et d'hétéro-évaluations, en collaboration avec les apprenant-e-s ; - Créer, en collaboration avec les apprenant-e-s, les conditions pour l'évaluation des progrès dans les apprentissages et le développement de stratégies d'apprentissage.



	Evaluer - Vérifier de façon critique l'adéquation et la qualité des instruments, méthodes et mesures d'évaluation des compétences. Normes selon Plan d'études cadre (PEC) du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI du 1^{er} février 2011 3.1 3.3 6.1
Procédure de qualification	Travail écrit
Connaissances préliminaires exigées ou modules	Module 1 et 2
Modules subséquents	-
Remarques	Le module vise deux niveaux différents: les bases théoriques des tests d'une part et les aspects de l'encouragement individuel sur tout l'éventail des aptitudes, d'autre part. Ce module est également proposé dans la filière de diplôme pour les enseignants de culture générale exerçant dans les écoles professionnelles.



Module 6

Nom du module	Utiliser professionnellement les processus interactifs dans différents contextes
Niveau du module	B Basic level course Module d'introduction aux connaissances élémentaires dans un domaine
Type du module	C Core course Module du domaine clé d'un programme d'études
Cours ou Champs thématiques	Compétence sociale et compétence personnelle – socialisation – communication – interaction – conduite de classe – structures et processus de groupe – rôles
Nombre de crédits ECTS	5 crédits ECTS
Heures de formation - Enseignement présentiel - Etude individuelle - Procédure de qualification	150 heures 60 heures [75 leçons de 45 min.] 60 heures 30 heures
Objectifs des études et compétences	Communiquer et - Développer des formes de communication professionnelles dans le cadre et en dehors de l'enseignement ; - Développer différentes formes de coopération dans le domaine de la maturité professionnelle ; - Prendre en considération les différences culturelles et de genre en tenant compte de la phase spécifique du développement du public ; - Assumer les implications éthiques liées à son statut professionnel ; - Gérer des situations de classe difficiles ; - Encadrer et conduire des processus de communication individuelle et de groupe ; - Soutenir et accompagner les personnes en formation dans le cadre de l'enseignement de la maturité professionnelle. Normes selon Plan d'études cadre (PEC) du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI du 1^{er} février 2011 1.1 1.2 2.5 4.1 5.3



Procédure de qualification	Examen oral
Connaissances préliminaires exigées ou modules	Module 1 et 2
Modules subséquents	-
Remarques	-



Module 7

Nom du module	Collaborer avec les autres responsables de la formation professionnelle
Niveau du module	B Basic level course Module d'introduction aux connaissances élémentaires dans un domaine
Type du module	C Core course Module du domaine clé d'un programme d'études
Cours ou Champs thématiques	Collaboration dans l'institution de formation – collaboration et développement de la qualité – projet interdisciplinaire
Nombre de crédits ECTS	5 crédits ECTS
Heures de formation - Enseignement présentiel - Etude individuelle - Procédure de qualification	150 heures 45 heures [60 leçons de 45 min.] 75 heures 30 heures
Objectifs des études et compétences	Intégrer - Intégrer les expériences scolaires et professionnelles des apprenant-e-s dans son propre programme d'enseignement et de formation ; - Intégrer les compétences des apprenant-e-s dans son propre programme d'enseignement et de formation. Conseiller - Présenter aux personnes en formation les possibilités de parcours différenciés en lien avec la formation professionnelle initiale (maturité professionnelle, CFC, attestation fédérale, etc.) ; - Orienter les personnes en formation qui rencontrent des difficultés vers les instances appropriées (services de conseil au sein de l'école/de l'entreprise, etc.). Accompagner - Présenter aux personnes en formation les perspectives ouvertes au terme de la formation professionnelle / formation professionnelle initiale (écoles supérieures, formation continue, etc.).



	Collaborer - Savoir reconnaître les différentes possibilités de collaboration avec les autres responsables de la formation professionnelle ; - Déterminer les collaborations pertinentes avec les autres responsables de la formation professionnelle ; - Prendre les mesures appropriées pour instaurer une collaboration avec d'autres responsables de la formation professionnelle. Normes selon Plan d'études cadre (PEC) du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI du 1^{er} février 2011 2.7 4.1 5.2 6.1 6.2
Procédure de qualification	Travail écrit et présentation orale
Connaissances préliminaires exigées ou modules	Module 1 et 2
Modules subséquents	-
Remarques	-

Module 8

Nom du module	Evolution de la formation professionnelle et enseignement de branches de la maturité professionnelle
Niveau du module	A Advanced level course Module de consolidation et d'élargissement des compétences spécialisées
Type du module	C Core course Module du domaine clé d'un programme d'études
Cours ou Champs thématiques	Formation professionnelle (FP) en Suisse – histoire de la FP – bases légales – lois et ordonnances : LFPr, OFPr, OCM ES – prescriptions cantonales, réformes de la FP – recherche en FP – mission officielle et charte professionnelle des responsables de la FP – fonctions et caractéristiques des écoles professionnelles – questions d'économies de la formation – coûts et utilité de la FP – comparaisons internationales – évolution sociétale et technologique. ¹ Cadre légal de l'enseignement en maturité professionnelle, spécificités de l'enseignement en maturité professionnelle, exigences du plan d'études cadre, aptitude à étudier, interdisciplinarité, développement de compétences interdisciplinaires, accompagner et évaluer le travail de projet (TIP-TIB)
Nombre de crédits ECTS	5 crédits ECTS
Heures de formation - Enseignement présentiel - Etude individuelle - Procédure de qualification	150 heures 45 heures [30 leçons de 45 min.] 60 heures 45 heures
Objectifs des études et compétences	Evolution de la formation professionnelle Analyser - Décrire le domaine de la formation professionnelle en Suisse ; - Connaître et savoir expliquer les principes légaux fondamentaux (LFPr, OFPr, OCM ES) et les prescriptions fédérales et cantonales (lois cadres, ordonnances, programmes cadres) ; - Analyser les mandats et les profils des responsables de la formation professionnelle ;

¹ Version selon la décision de la directrice du 16 octobre 2013, en vigueur depuis le 1^{er} août 2013.

	- Discuter et argumenter les aspects économiques du système de formation professionnelle. Regard rétrospectif - Expliquer, dans les grandes lignes, l'histoire de la formation professionnelle ; - Décrire l'essentiel de l'évolution du domaine professionnel spécifique. Regard prospectif - Décrire les principales réformes en cours dans le domaine de la formation professionnelle ; - Décrire les scénarii possibles du développement futur du monde du travail et de la formation professionnelle. Réformer - Identifier, décrire et accompagner des projets de développement et d'amélioration dans un domaine spécifique de la formation professionnelle. Enseignement de la maturité professionnelle : - Etre en mesure d'interpréter les objectifs et les concepts de la maturité professionnelle pour concevoir sa propre matière d'enseignement ; - Etre en mesure de se fonder sur le monde professionnel pour former les personnes préparant la maturité professionnelle ; - Reconnaître l'importance des compétences transversales et élargir le répertoire d'actions didactiques en conséquence. Normes selon Plan d'études cadre (PEC) du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI du 1^{er} février 2011 2.6 2.7 3.3 5.1 5.2 6.2 7.1
Procédure de qualification	Réaliser une contribution spécialisée et une séquence d'enseignement interdisciplinaire
Connaissances préliminaires exigées ou modules	Modules 1 et 2
Modules subséquents	-
Remarques	-

Module 9

Nom du module	Prendre en compte les modèles et concepts des didactiques spécialisées
Niveau du module	B Basic level course Module d'introduction aux connaissances élémentaires dans un domaine
Type du module	C Core course Module du domaine clé d'un programme d'études
Cours ou Champs thématiques	Expérience des apprenant-e-s – d'une logique des contenus à une logique didactique – vulgarisation didactique – médias
Nombre de crédits ECTS	5 crédits ECTS
Heures de formation - Enseignement présentiel - Etude individuelle - Procédure de qualification	150 heures 45 heures [60 leçons de 45 min.] 75 heures 30 heures
Objectifs des études et compétences	Intégrer - Tenir compte des expériences des apprenant-e-s (prérequis, représentations). Présenter - Présenter les contenus du domaine de manière correcte et pertinente. Sélectionner - Sélectionner des médias (en particulier aussi les moyens électroniques et la littérature spécialisée) qui constituent des supports d'enseignement adéquats. Utiliser - Utiliser des médias (en particulier aussi les moyens électroniques et la littérature spécialisée) qui constituent des supports d'enseignement adéquats ; - Utiliser les ressources informatiques lors de l'élaboration de matériel didactique et de la mise en œuvre de situations-problèmes pédagogiques.



	Normes selon Plan d'études cadre (PEC) du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI du 1^{er} février 2011 1.1 6.1 6.2 6.3 7.1
Procédure de qualification	Examen oral
Connaissances préliminaires exigées ou modules	Module 1 et 2
Modules subséquents	-
Remarques	-



Module 10

Nom du module	Planifier et mettre en œuvre les spécificités des didactiques spécialisées
Niveau du module	A Advanced level course Module de consolidation et d'élargissement des compétences spécialisées
Type du module	C Core course Module du domaine clé d'un programme d'études
Cours ou Champs thématiques	Expérience des apprenant-e-s – d'une logique des contenus à une logique didactique – vulgarisation didactique – médias
Nombre de crédits ECTS	5 crédits ECTS
Heures de formation - Enseignement présentiel - Etude individuelle - Procédure de qualification	150 heures 45 heures [60 leçons de 45 min.] 75 heures 30 heures
Objectifs des études et compétences	Sélectionner - Définir des objectifs d'apprentissage selon les compétences visées. Opérationnaliser - Opérationnaliser des objectifs d'apprentissage définis. Organiser - Organiser de manière adéquate les objectifs d'apprentissage sélectionnés. Utiliser - Utiliser des formes variées d'enseignement orientées sur les compétences ; - Prendre en compte l'évolution du domaine dans l'enseignement. - Tenir compte des tendances d'évolution de la matière ainsi que des formations continues professionnelles et universitaires dans l'enseignement Elaborer - Elaborer des exercices interactifs, fondés sur le WEB et publier du matériel didactique sur une plateforme



	d'enseignement. Normes selon Plan d'études cadre (PEC) du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI du 1^{er} février 2011 2.2 2.3 7.1
Procédure de qualification	Travail écrit
Connaissances préliminaires exigées ou modules	Modules 1, 2 et 9
Modules subséquents	-
Remarques	-

Module 11/12

Nom du module	Validation de la pratique d'enseignement et travail de diplôme
Niveau du module	A Advanced level course Module de consolidation et d'élargissement des compétences spécialisées
Type du module	C Core course Module du domaine clé d'un programme d'études
Cours ou Champs thématiques	Démarche réflexive – pratique professionnelle – explicitation – analyse de situation d'enseignement
Nombre de crédits ECTS	10 crédits ECTS
Heures de formation - Enseignement présentiel - Etude individuelle - Procédure de qualification	300 heures 45 heures [60 leçons de 45 min.] 240 heures 15 heures
Objectifs des études et compétences	Intégrer - Intégrer les apports de cours et sa pratique d'enseignement professionnel dans une réflexion critique et distanciée. Traiter - Traiter un sujet de façon méthodique et approfondie. Conceptualiser - Conceptualiser une expérience pratique en faisant appel à des théories faisant partie des sciences de l'éducation: - réfléchir, en restant sur le plan théorique, à une question de pratique professionnelle et la transposer sur le plan didactique; - réfléchir, en se basant sur des concepts théoriques, à une situation concrète vécue dans la profession et l'évaluer. Normes selon Plan d'études cadre (PEC) du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI du 1^{er} février 2011 3.1 3.3 5.1 5.3 6.1



Procédure de qualification	Module 11 - Leçon d'épreuve Module 12 - Travail écrit et présentation orale
Connaissances préliminaires exigées ou modules	Module 1 à 10
Modules subséquents	Les modules 11 et 12 sont des modules connexes.
Remarques	Les processus de qualification se différencient pour les M11 et M12